



**HAUT-COMMISSARIAT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nouméa, le 10 avril 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Louis Le Franc, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, condamne avec la plus grande fermeté les blocages et violences commis sur différents points du territoire hier, mardi 9 avril, et plus particulièrement ceux commis sur la commune du Mont-Dore.

Il en appelle au calme et à la responsabilité de chacun pour que de tels actes ne se reproduisent pas.

Le haut-commissaire réaffirme son attachement à un dialogue pacifique en Nouvelle-Calédonie. Il rappelle que pour cela, si le droit de manifester est une liberté fondamentale reconnue par la Constitution de la Vème République, il n'en demeure pas moins que celui-ci ne peut s'exercer que dans le strict respect de l'ordre public et de la liberté de circuler.

Deux manifestations ont été déclarées auprès du haut-commissariat le samedi 13 avril prochain dans le centre-ville de Nouméa. Afin de garantir la sécurité et l'ordre public à Nouméa, un dispositif conséquent de forces de sécurité et d'intervention sera déployé.

A noter qu'à compter du vendredi 12 avril à minuit, le stationnement sera interdit sur toutes les rues du pourtour et perpendiculaires à la place des Cocotiers (les rues Mangin, Austerlitz, Clémenceau, Foch et Sébastopol) ainsi que dans l'enceinte du carré Rolland. Il sera de nouveau autorisé à l'issue des manifestations.

Le haut-commissaire rappelle qu'aucun débordement ne pourra être toléré. Dans le cas contraire, la réaction sera immédiate, les délinquants seront interpellés.

### Contact presse

Bureau de la communication interministérielle - Coralie WAGNER

Tel : (+687) 83 09 17

1 rue du Maréchal FOCH, BP C5

98 844 Nouméa Cedex

Mail : [communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr)